Envoyé en préfecture le 09/12/2015
Reçu en préfecture le 09/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-2B-DE

Ville de Quimperlé

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 8 décembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 3 décembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Christophe Couic, absent jusqu'à 21 heures, a donné pouvoir à Jean-Pierre Moing
David le Doussal a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon
Martine Brézac a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

Envoyé en préfecture le 09/12/2015
Reçu en préfecture le 09/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-2B-DE

2 - CHANGEMENT DE NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE QUIMPERLE

Exposé :

Par courrier en date du 2 octobre 2015, reçu le 5 octobre, le Président de la Communauté de communes du pays de Quimperlé a sollicité l'avis du Conseil municipal sur le changement de nom de la Communauté.

La Communauté de communes du pays de Quimperlé a lancé une réflexion sur sa dénomination, notamment motivée par l'opportunité donnée par le déménagement d'une grande partie des services dans de nouveaux locaux.

Le nom d'usage courant qu'est l'acronyme Cocopaq est bien ancré dans le territoire, est court et facilement mémorisable. Il est par contre difficilement compréhensible et ne permet pas de situer le territoire auquel il est attaché.

Or, la Communauté a engagé un travail visant à développer sa notoriété à l'échelle régionale.
En effet, ces dernières années, la volonté de modifier l'image de la Communauté a débouché sur la mise en place d'une démarche d'identification territoriale (Quimperlé Terre Océane) et la création d'un évènement culturel fort à rayonnement régional : le Festival des Rias.

Dans ce contexte il est proposé de dénommer désormais la Communauté « Quimperlé Communauté ».

Proposition :

Vu la délibération du Conseil de la Communauté de communes du pays de Quimperlé en date du 1er octobre 2015,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la dénomination de la Communauté de communes « **Quimperlé Communauté** » qui se substituera à la dénomination « Cocopaq ».

Décision **: après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à la majorité (6 voix contre et 2 abstentions).**

Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

MAIRIE DE QUIMPERLE (Finistère)